

Macron veut même tuer les vitraux de Notre-Dame !

écrit par Christine Tasin | 13 décembre 2023



Lors de sa visite du chantier la semaine dernière, Emmanuel Macron a annoncé la dépose des vitraux XIX^e de six chapelles et leur remplacement par des créations contemporaines. *AFP / SARAH MEYSSONNIER, Le Figaro*



Lors de sa visite du chantier la semaine dernière, Emmanuel Macron a annoncé la dépose des vitraux XIX^e de six chapelles et leur remplacement par des créations contemporaines. AFP / SARAH MEYSSONNIER, Le Figaro

Je demeure persuadée – et je ne suis pas la seule – que Notre-Dame n'a pas brûlé seule et qu' «on» l'y a bien aidée.

Nous avons, à l'époque, relayé toutes les analyses de spécialistes qui permettent d'évacuer totalement l'incendie par accident de ses vieilles poutres.

Qui ? Pourquoi ? On en est réduits aux supputations, mais, en tout cas, que le jour même de l'incendie des « experts » du gouvernement aient pu décider et affirmer que cela ne pouvait être d'origine criminelle c'est déjà un aveu. De crime ? D'incompétence ? A vot bon coeur, messieurs-dames !

Et voici l'heure des reconstructions et... des inventions délirantes des Macron, qui n'ont de cesse de remplacer les « vieilleries » estampillées de qualité par le temps par des saloperies inventées par des artistes ou pseudo-artistes dans l'air du temps, snobs ou dégénérés, peut-être talentueux, certes, mais pourquoi arracher à Notre-Dame ses vitraux en excellent état, de Viollet-le-duc ??? Au nom de

quoi ? Snobisme ? Désir de détruire tout ce qu'il peut de Macron ? Désir de faire connaître un copain de Macron ? Tout est possible. Or, rien ne le justifie, comme le dit Didier Rykner qui a initié une pétition sur le sujet : «*Les vitraux n'avaient pas été touchés par l'incendie et sont classés monument historique au même titre que le monument*» ; [Le Figaro](#) ajoute : *Bien que classées, les verrières actuellement en place -qui ont d'ailleurs été restaurées depuis l'incendie- seraient démontées et exposées dans un futur musée de l'œuvre, dédié à l'histoire de la cathédrale. Il suffit, pour cela, que l'État qui est propriétaire des murs, le décide, la seule condition étant qu'il ne les détruise pas. Quant à les exposer, Didier Rykner ajoute «c'est absurde, car ces verrières n'ont d'intérêt qu'in situ, en tant qu'élément à part entière de l'architecture».*

Vendredi dernier, donc, Macron visitait Notre-Dame, et au détour de sa promenade, passant négligemment devant les vitraux XIXème de 6 chapelles sur 7, a annoncé leur remplacement. A la poubelle, Viollet-le-duc ! A la poubelle, une partie du patrimoine des Français ! Et tout cela pour pour « porter «*la marque du XXIe siècle*» ». L'idée avait été émise il y a quelque temps, et n'avait pas été retenue devant les protestations. Macron, unilatéralement, vient d'y revenir... A la poubelle, oui, car qui ira voir spécifiquement ces vitraux exposés dans un autre lieu ??? A quoi vont-ils servir ?

Notre pauvre Notre-Dame n'en demandait pas tant... qui reçoit plus de touristes que de croyants. C'est peut-être une façon de dégoûter les touristes, histoire de pouvoir un jour ou l'autre remplacer notre pauvre église par une mosquée comme dans le livre de **Elena Tchoudinova**, *La mosquée Notre-Dame de Paris, année 2048* ?

Macron prétend répondre à une demande de Mgr Ulrich, l'archevêque de Paris ; **il en a menti**, c'est lui qui a demandé à l'archevêque de lui envoyer la dite lettre...

Il a aussi menti en affirmant que la chose aurait été décidée par la Commission du patrimoine et de l'architecture... qui n'a jamais abordé le sujet ! Du Macron tout craché.

Ces vitraux en grisaille, quoique fort simples et purement décoratifs (ill. 4), font partie d'un programme élaboré par Viollet-le-Duc répondant à des objectifs précis, qui correspondent par ailleurs à une étude historique poussée faite par l'architecte. En installant dans le chœur haut des vitraux figuratifs, dans le déambulatoire des vitraux « légendaires », dans les transepts les apôtres, les prophètes, les évangélistes, les rois de Juda et des anges et, enfin, dans la nef, des grisailles, Viollet-le-Duc expliquait que « cette disposition est conforme autant qu'on peut en juger par le laconisme des textes, à ce qui existait avant la destruction des verrières en 1758. Avec ce programme et les essais, il sera facile, au moins possible, d'arriver à un ensemble complet et harmonieux surtout si le travail est réparti à chaque artiste en fonction de son talent »

<https://www.latribunedelart.com/notre-dame-le-musee-de-l-oeuvre-en-bonne-voie-les-vitraux-de-viollet-le-duc-menaces>

<https://www.latribunedelart.com/la-tribune-de-l-art-lance-une-petition-pour-la-sauvegarde-des-vitraux-de-notre-dame>

<https://www.amazon.fr/Mosquée-Notre-Dame-Paris-année-2048/dp/2917617020>